

Arrondissement de Mont de Marsan
Canton de Haute Lande Armagnac

MAIRIE D'ESCOURCE

3 place de la Mairie
40210 Escource

☎ 05 58 04 20 06

📠 05 58 04 21 19

✉ mairie@escource.fr

Séance du 08 novembre 2016

Nombres de Membres

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Ont pris part à la délibération : 15 (dont 1 procuration)

Date de Convocation : 28/10/2016

L'an deux mil seize le huit du mois de novembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick SABIN, Maire.

Présents tous les conseillers municipaux en exercice : Mesdames et Messieurs SABIN Patrick, DEDIEU Emmanuelle, RABY André, DUBOS Pierre-Alain, BERTRAND Frédéric, DIEDA Jean-Claude, DUFOURCQ Jean-Pascal, EDALITI Nathalie, CHAPERON Valérie, JULIEN Geneviève, BRUSTIS Anne-Laure, DROUHAULT Robert, BAUDRY Philippe et KNITTEL Paulette.

Absente et excusée : DANTHEZ Virginie.

Procuration : Mme DANTHEZ Virginie, procuration à Mme Brutis Anne-Laure

M. RABY André a été élu secrétaire de séance.

Le compte rendu du conseil municipal du 26 septembre 2016 est adopté à l'unanimité et visé par tous.

Monsieur le Maire propose l'annulation du dernier point de l'ordre du jour concernant l'adoption des statuts de la Nouvelle CC Cœur Haute Lande.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la modification de l'ordre du jour du Conseil municipal.

Objet : DM COMMUNE N° 3 FACTURE SYDEC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **approuve** la décision modificative suivante

SECTION DE FONCTIONNEMENT		Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
SECTION D'INVESTISSEMENT		Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
OP 1010	2312	20816.97			
OP 1020	2151		20816.97		

Objet : DM COMMUNE N° 4**CASERNE DES POMPIERS ECRITURES AMMORTISSEMENTS 2015****Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **approuve** la décision modificative suivante

SECTION DE FONCTIONNEMENT		Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
	6811/042		728		
	6419				728
SECTION D'INVESTISSEMENT		Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
	28041131				728
	2313		728		

Objet : DM COMMUNE N° 5 PLU ECRITURES AMMORTISSEMENTS 2015**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **approuve** la décision modificative suivante

SECTION DE FONCTIONNEMENT		Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
SECTION D'INVESTISSEMENT		Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
	2802				522
	2313		522		

Objet : DM BUDGET AEE N° 2 AMORTISSEMENT SCE EAU**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **approuve** la décision modificative suivante

SECTION DE FONCTIONNEMENT		Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
	6811/042		12527		
	777/042				12527
	6811/042		7567		
	6068	7567			
SECTION D'INVESTISSEMENT		Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
	28158/040				20094
	1391/040		12527		
	213		7567		

Objet : Aménagement du giratoire – Convention de financement (subvention 1% PAYSAGER)

le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte le plan de financement suivant :

MONTANT TOTAL DE L'AMENAGEMENT HT	46628.00€	
MAITE D'OEUVRE		
MONTANT ELIGIBLE AU 1% PAYSAGER		
Subvention obtenue 30% du MONTANT ELIGIBLE		23314.00€
FONDS PROPRES		23314.00€
		46628.00€

Objet : Aménagement de la passerelle et du lavoir – Convention de financement (subvention 1% PAYSAGER)

le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte le plan de financement suivant :

MONTANT TOTAL DE L'AMENAGEMENT HT	117 123.00€	
MAITE D'OEUVRE		
MONTANT ELIGIBLE AU 1% PAYSAGER		
Subvention obtenue 30% du MONTANT ELIGIBLE		35137.00€
FONDS PROPRES		81986.00€
		117 123.00€

Objet : Aménagement du bourg EST – Convention de financement (subvention 1% PAYSAGER)

Annule et remplace la délibération 2016 – 021 du 08 mars 2016

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte le plan de financement suivant :

MONTANT TOTAL DE L'AMENAGEMENT HT	206226.00€	
MONTANT DES TRAVAUX	187226.00€	
MAITE D'OEUVRE	19000.00€	
MONTANT ELIGIBLE AU 1% PAYSAGER	187226.00€	
Subvention obtenue 30% du MONTANT ELIGIBLE		56168.00€
FONDS PROPRES		150058.00€
		206226.00€

Objet : Permis d'aménager N° 040 094 16 C0002

Suite à l'étude d'impact, les Services de l'Etat nous imposent une Enquête Publique.

M. le Maire demande au Conseil Municipal de lui donner délégation pour solliciter l'ADACL pour mettre en place cette Enquête Publique et l'autoriser à signer les documents s'y rapportant.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

Autorise M. le Maire à solliciter l'ADACL pour mettre en place l'enquête publique

Autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires se rapportant à cette enquête publique

Objet : Montant de l'IAT 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que le montant de l'IAT 2016 sera de 300 € pour un temps plein et calculé forfaitairement au temps de travail et des jours d'absence pour arrêt maladie comme suit :

Absences pour maladie

Abs inférieure ou égal à 30 j	100%
de 30 à 60 j	75%
de 60 à 90 j	50%
Plus de 90 j	0%

BEAUVALLLET FREDERIC	300.00	
CHEVILLON MARYSE	300.00	
DIEZ NATHALIE	300.00	
DOS SANTOS ALBERTO	300.00	
FERNANDEZ SYLVIE	175.00	246.50
	71.50	
ETCHEVERRIA Sandrine	11.45	
LAOUSSE VALERIE	225.00	
LELION GUILAINE	300.00	
LONGUESSERRE	300.00	
MAGRI PAUL	300.00	
OLHASQUE CRISTELLE	225.00	
ROLLAND PIERRE	300.00	
SERE AUDE	300.00	
VILLENAVE SYLVIE	274.00	

Objet : Adoption des statuts de la nouvelle Communauté de Commune « CŒUR HAUTE LANDE »

Cette délibération est repoussée à une date ultérieure.

QUESTIONS DIVERSES



**Prochain conseil le jeudi 8 décembre 2016 à 18 h 30.
Séance levée à 20 h 30**